

Les programmes européens

EDUCATION / FORMATION

**Le programme cadre
« Education – formation tout au long de la vie »**

Le programme cadre

« Education et Formation tout au long de la vie »

Durée : 2007-2013

Budget : 7 milliards d'euros pour 2007-2013.

Bénéficiaires : élèves, étudiants, personnes en formation et apprenants adultes, enseignants, formateurs, établissements ou organismes de formation, association...

Zone : les 27 pays de l'Union européenne, l'Islande, la Norvège, le Lichtenstein et la Turquie.

Taux de cofinancement : jusqu'à 75 % des coûts éligibles du projet.

Gestion partagée entre :

L'agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » à Bruxelles
L'agence Europe Education Formation en France

Objectifs

Le renforcement de la **contribution de l'éducation et de la formation à la réalisation de l'objectif de Lisbonne**, consistant à faire de l'Union européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive, caractérisée par un développement économique durable, une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et une plus grande cohésion sociale.

Comenius

• enseignement scolaire

Enseignement préscolaire et scolaire jusqu'à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Budget : 906 millions d'euros pour 2007-2013

- 1. Partenariats scolaires bilatéraux o multilatéraux**
- 2. Régio**
- 3. Formation continue du personnel éducatif**
- 4. Assistants**
- 5. Mobilité individuelle des élèves (pilote)**
- 6. Projets multilatéraux**
- 7. Réseaux multilatéraux**

+ visites d'études

eTwinning : jumelage électronique entre établissements scolaires européens

Objectifs

- la mobilité transnationale des individus, le partenariat bi- et multilatéral et la qualité des systèmes éducatifs ou de formation.
- la compréhension de la diversité culturelle et linguistique en Europe,
- Les qualifications et compétences de base des jeunes,
- la coopération et la mobilité et la dimension européenne dans le domaine de l'éducation.

Tout établissement souhaitant établir un partenariat peut demander une subvention pour une visite préparatoire

Qui peut participer au programme ?

l'enseignement scolaire jusqu'à la fin du secondaire et le personnel des écoles qui dispensent cet enseignement.

- Les élèves de la maternelle à la fin de l'enseignement secondaire,
- Les enseignants,
- Les inspecteurs, chefs d'établissement, éducateurs, médiateurs et toute personne impliquée dans l'enseignement secondaire (ONG, associations, autorités locales compétentes).

Objectif

créer des partenariats entre des écoles, en vue de développer des projets d'apprentissage communs en faveur des élèves et de leurs enseignants

- Projets multilatéraux : 3 établissements de 3 pays participants
- Partenariats bilatéraux : 2 établissements de 2 pays participants
Possible que dans certains cas
- Durée du partenariat : 2 ans

Subvention forfaitaire

Gestion : agence nationale

Contenu

- **sur la participation des élèves**
thématiques (arts, sciences, langues, l'éducation à l'environnement, citoyenneté européenne etc.)

- **les questions pédagogiques ou de gestion**

méthodes et des approches qui répondent à leurs besoins, et de tester et mettre en pratique de nouvelles approches organisationnelles et pédagogiques (partenariat avec autorités locales, associations, entreprises...)

- **les partenariats scolaires bilatéraux à orientation linguistique**

Objectif

favoriser la coopération régionale dans le domaine de l'enseignement scolaire, ainsi que l'échange d'expériences et des bonnes pratiques entre **régions et villes d'Europe**, sur des sujets de leur choix.

former un réseau avec d'autres régions européennes et à collaborer sur tout sujet d'intérêt commun.

Subvention forfaitaire

Gestion : agence nationale

Contenu

- des échanges d'enseignants,
- des activités communes de formation des enseignants,
- des apprentissages entre pairs (peer learning),
- des visites d'étude,
- des enquêtes, de nouvelles approches en matière d'éducation et des campagnes de sensibilisation.

Comenius | Formation continue du personnel

Les bénéficiaires : les membres du personnel éducatif, enseignants et non enseignants.

Durée : jusqu'à six semaines de formation

Objectifs : améliorer leurs connaissances et leurs compétences pédagogiques et à mieux comprendre l'enseignement scolaire en Europe.

Subvention : bourse

Gestion : agence nationale

Une base de données en ligne sur les activités de formation permet aux candidats d'identifier des formations qui sont éligibles à un financement au titre de cette action :

<http://ec.europa.eu/education/trainingdatabase/>

Contenu

- un cours structuré, d'au moins cinq jours complets, dimension européenne
- une formation plus informelle, un stage ou une période d'observation
- une participation à une conférence européenne organisée par un organisme réellement représentatif et actif dans le secteur de l'enseignement scolaire,

Thèmes

- les aptitudes, les techniques et les méthodes pratiques d'enseignement,
- le contenu et l'organisation de l'enseignement scolaire,
- la gestion de l'enseignement scolaire,
- les systèmes ou les politiques dans le secteur de l'enseignement scolaire,

Objectif : donner aux **futurs enseignants** la possibilité de mieux comprendre la dimension européenne de l'enseignement et de l'apprentissage

- Les personnes qui ont étudié au moins deux ans en vue d'obtenir une qualification débouchant sur une carrière de professeur,
- Les futurs enseignants (quelle que soit la matière enseignée) qui ont terminé leur formation mais qui n'ont pas encore exercé régulièrement en tant qu'enseignants.

Partir en assistant : bourses individuelles
3- 10 mois

Accueillir un assistant : l'établissement scolaire ne reçoit pas de subvention, il bénéficie du travail de l'assistant

Gestion : agence nationale

Subvention : bourse pour les assistants

Comenius | Mobilité individuelle des élèves

Elèves en classes de troisième, de seconde, première ou terminale des établissements scolaires d'effectuer un séjour, d'une durée de trois à six mois, dans l'un des établissements partenaires (séjour en famille d'accueil)

Seul un établissement scolaire qui participe à un projet de partenariat scolaire Comenius peut déposer une candidature.

Durée : De 3 à 10 mois

La candidature est déposée par l'établissement scolaire.

Subvention : bourse

Gestion : agence nationale et au DAREIC (Délégué Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération)

Premier appel à propositions :
septembre 2009

Comenius | Projets multilatéraux

Objectifs

L'amélioration de la formation initiale ou continue **des enseignants** et des autres **personnels éducatifs** de l'enseignement scolaire.

Elaboration de stratégies ou échange d'expériences visant à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en classe : cours, matériels, méthodes..

L'utilisation des **TIC**

Subvention : **bourse**

Gestion : **agence nationale** et au **DAREIC** (Délégué Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération)

Priorités :

La Commission européenne définit des priorités thématiques pour plusieurs années (2008-2010)

- renforcer la motivation à apprendre et à apprendre à apprendre,
- développer les compétences clés « transversales »,
- encadrer et gérer des établissements scolaires,
- améliorer l'apprentissage des langues et la diversité linguistique,
- améliorer les aptitudes en matière de lecture et d'écriture,
- le contenu et les services éducatifs numériques.

Bénéficiaires : les formateurs d'enseignants, les conseillers scolaires, les enseignants et toutes les catégories de personnel relevant de l'enseignement scolaire, les futurs enseignants et les élèves.

Objectifs

la mise en réseau d'établissements d'éducation et d'organisations participant à des partenariats multilatéraux sur des sujets d'intérêt commun

coopération européenne

l'innovation en matière d'éducation

Meilleures pratiques

Activités

créer un site web

rédiger un rapport annuel

organiser une réunion annuelle des projets Comenius

Les priorités pour 2009 :

- Développer l'apprentissage préscolaire et précoce,
- Encadrer et gérer les établissements scolaires,
- Soutenir l'esprit d'initiative et d'entreprise et les liens avec le monde du travail,
- Les ressources numériques en matière d'éducation,
- Rendre les études scientifiques plus attrayantes,
- Développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers en vue de l'inclusion de tous les jeunes, en particulier les jeunes handicapés

Eligibilité

Regroupant **au moins dix partenaires**, ces réseaux doivent, sur une **durée de 3 à 4 ans**, permettre à des projets multilatéraux ayant travaillé sur un même thème de poursuivre au-delà leur réflexion commune et de jouer un rôle de plate-forme d'assistance et de forum de réflexion au service des personnes et des organismes impliqués dans Comenius.

* Les appels à propositions : plusieurs dates limites par an pour chaque volet

* Gestion du programme :

- [L'Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture »](#)

- [l'Agence française Education – Formation](#)

Sur leur sites : des recueils de projets financés les années précédentes ainsi que des guides méthodologiques qui aident à appréhender le programme

Publication à consulter : [Comenius mobilité : histoires de réussites](#)

L'appel à proposition complet 2009 est disponible à cette adresse :

http://ec.europa.eu/education/llp/doc848_en.htm

Erasmus

• Enseignement supérieur

- Soutenir la réussite d'un Espace européen de l'enseignement supérieur.
- Renforcer la contribution de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle supérieure au processus d'innovation.

▪ **Budget** : plus de 2 milliards d'euros pour 2007-2013

- 1. Mobilité des étudiants (études ou stage)**
- 2. Mobilité des enseignants**
- 3. Mobilité de formation du personnel**
- 4. Programmes intensifs**
- 5. Projets multilatéraux**
- 6. Réseaux multilatéraux**
- 7. Consortiums pour stages en entreprises**

Charte universitaire Erasmus | Visites préparatoires

Infos

Site de l'agence nationale

<http://www.europe-education-formation.fr/erasmus.php>

Gestion

Agence nationale

Agence européenne EACEA

Appels à propositions : une date limite dans l'année

Subvention : 75 % de cofinancement

Eligibilité

Les étudiants et stagiaires dans tous les domaines de l'enseignement et de la formation de niveau tertiaire

Les établissements d'enseignement supérieur

Les enseignants, formateurs et autres catégories de personnel

Les associations et représentants des personnes impliquées dans l'enseignement supérieur

Les entreprises, partenaires sociaux

Les organismes publics et privés, y compris les associations à but non lucratif et les ONG, organisant et dispensant des enseignements et des formations aux niveaux local, régional et national

Les centres de recherche

Les organismes fournissant des services d'orientation, de conseil et d'information

- L'enseignement professionnel, y compris les stages non étudiants en entreprise
- **Budget** : Budget : presque 2 milliards d'euros 2007-2013

Actions

- 1. Mobilité**
- 2. Projet de transfert d'innovation**
Projet de développement de l'innovation
- 3. Partenariats et réseaux thématiques**

Visites préparatoires

Certificat de mobilité

Appels à propositions : une date limite dans l'année

Bénéficiaires

Les apprenants en formation professionnelle, à l'exception du niveau tertiaire.

Les personnes sur le marché du travail.

Les institutions et organismes offrant des possibilités d'apprentissage dans les domaines couverts par le programme.

Les enseignants, formateurs et autres catégories de personnel de ces institutions ou organismes.

Association, entreprise, partenaires sociaux, ONG.

Les organismes responsables de systèmes et de politiques concernant tout aspect de l'éducation et de la formation professionnels aux niveaux local, régional et national.

Les centres de recherche, les établissements d'enseignement supérieur.

Mobilité

-apprentis et élèves en formation initiales

-demandeurs d'emploi et salariés

-personnel de la formation professionnelle

Transfert et développement de l'Innovation : 3 partenaires de 3 pays minimum

Partenariats : 3 partenaires de 3 pays minimum

Réseaux : 5 partenaires minimum

Subvention : 75% de cofinancement

Gestion : agence nationale et agence EACEA

Budget : 278 millions d'euros 2007-2013

- 1. Partenariats éducatifs et Volontariats seniors**
- 2. Ateliers thématiques**
- 3. Assistants**
- 4. Formation continue : formation, stage, visite**
- 5. Projets multilatéraux et réseaux**

Répondre au défi éducatif posé par le vieillissement de la population en Europe.

Contribuer aux possibilités offertes aux adultes d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences.

Bénéficiaires

Les apprenants adultes, les établissements et organismes offrant aux adultes des possibilités d'apprentissage de type formel, non-formel ou informel, les établissements d'enseignement supérieur impliqués dans l'éducation des adultes, les enseignants et autres catégories de personnel

Les associations, ONG, entreprises, les organismes responsables de systèmes et de politiques

Gestion : agence nationale et EACEA

Appels à propositions : plusieurs dates limites par an

Actions

Visite et échanges pour le personnel éducatif

Assistant

Ateliers européens pour les apprenants

Volontariat des séniors

Partenariats éducatifs : activités de coopération entre au moins 3 partenaires de 3 pays différents

Projets multilatéraux : + de 3 partenaires (priorités annuelles)

Réseaux multilatéraux

Plus d'informations
office@bfce.eu